



Municipalité
Saint-Gabriel-de-Rimouski

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI
MRC DE LA MITIS

AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL- DE-RIMOUSKI

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024 – 2025 - 2026

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Frédérick Lee directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski :

QUE lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le jeudi 14 décembre 2023 à 20h00, le conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adoptera le budget pour l'exercice financier 2024 ainsi que son programme triennal d'immobilisation pour les années 2024 – 2025 – 2026;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisation;

QUE le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 de la Loi sur le code municipal.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 6 décembre 2023.

Frédérick Lee, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédérick Lee directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le 6 décembre 2023.

En foi de quoi, je signe à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 6 décembre 2023

Frédérick Lee, directeur général, greffier-trésorier